

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**CONSEIL EXECUTIF
QUINZIÈME SESSION ORDINAIRE
24 – 30 Juin 2009
Syrte (LIBYE)**

EX.CL/517 (XV)

**RAPPORT DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE
DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE DE L'INTEGRATION (COMAI IV)**

YAOUNDE (CAMEROUN) 04– 08 MAI 2009

**RAPPORT DE LA QUATRIEME CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE
DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE DE L'INTEGRATION (COMAI IV)**

YAOUNDE (CAMEROUN) 04– 08 MAI 2009

NOTE INTRODUCTIVE

1. Les Ministres africains de l'Intégration ont tenu leur Quatrième Conférence ordinaire les 07 et 08 mai 2009 à Yaoundé, au Cameroun, sur le thème: Partenariats et Intégration en Afrique.
2. La Conférence a, entre autres, adopté un Plan Minimum d'Intégration (PMI) à mettre en œuvre par priorités et suivant des étapes ou périodes quadriennales conformément au Plan Stratégique de l'Union africaine et a demandé à la Commission d'étudier la possibilité de mettre en place un Fonds Continental d'Intégration devant servir essentiellement à son financement.
3. La Conférence a également demandé à la Commission, qui s'y emploie déjà, d'organiser en collaboration avec les Etats membres et les CER, des rencontres sectorielles pour déterminer sur la base des propositions du PMI, les activités prioritaires à réaliser à chaque étape.
4. Les recommandations des Ministres africains de l'Intégration contenues dans le Rapport et la Déclaration ci-joints sont soumises à l'examen et à l'entérinement de la Conférence de l'Union.

EX.CL/517 (XV)
Annexe I

**RAPPORT DE LA QUATRIEME CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE
DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE DE L'INTEGRATION (COMAI IV)
YAOUNDE (CAMEROUN) 04– 08 MAI 2009**

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 251-115-517 700
Ext. 255

**Quatrième Conférence des
Ministres africains de l'Intégration
(COMAI IV)
7-8 mai 2009
Yaoundé, Cameroun**

COMAI/MIN/ RPT (IV)

RAPPORT

RAPPORT DE LA QUATRIEME CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE DE L'INTEGRATION (COMAI IV), 7 – 8 MAI 2009, YAOUNDE (CAMEROUN)

I. INTRODUCTION

1. A l'invitation du Gouvernement du Cameroun, la Quatrième Conférence des Ministres africains en charge de l'Intégration (COMAI IV) s'est tenue les 7 et 8 mai 2009 au Palais des Congrès, à Yaoundé.

II. PARTICIPATION

2. Les Etats membres ci-après ont pris part à la Conférence : Algérie, Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Grande Jamahiriya Arabe Libyenne, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République Arabe Sahraouie Démocratique, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad ,Togo, Tunisie, et Zambie.

3. Les CER ci-après étaient présentes: le Marché commun des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA), La Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

4. Etaient également représentées à cette réunion la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Européenne (UE), la Banque mondiale et la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

III. CEREMONIE D'OUVERTURE

*Mots de bienvenue de M. Gilbert TSIMI EVOUNA Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté urbaine de la ville de Yaoundé*

5. Dans son allocution, M. Gilbert TSIMI EVOUNA, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de la ville de Yaoundé, en souhaitant la bienvenue aux participants, a exprimé la fierté et la joie de toute la population de Yaoundé qui s'honore d'accueillir la présente Conférence et de contribuer ainsi aux efforts que mène notre continent en matière d'intégration.

Mots d'accueil de S.E. M. Louis Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire

6. Prenant la parole à son tour, le Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun, S.E. M. Louis Paul MOTAZE, a également souhaité la bienvenue aux Ministres ainsi qu'aux différentes délégations participant à la Conférence.

7. Evoquant les résultats enregistrés en matière d'intégration régionale, il a reconnu que, malgré les différentes initiatives prises, beaucoup reste à faire, spécialement dans la mise en œuvre effective des recommandations des précédentes COMAI. A cet égard, il a attiré l'attention de la Conférence sur la nécessité de trouver les voies et moyens pour surmonter les défis de plus en plus croissants qui ralentissent le processus d'intégration.

8. Il a conclu en soulignant que, dans le cadre du contexte international actuel, l'intégration de l'Afrique s'avère une nécessité vitale. Il a rappelé que l'examen de la question des partenariats et de l'intégration en Afrique par la Conférence pourrait être l'occasion de définir les voies susceptibles d'accélérer la dite intégration.

Discours de S.E. M. Erastus MWENCHA, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine

9. Dans sa déclaration liminaire, le Vice-Président de la Commission de l'UA, Son Excellence M. Erastus MWENCHA, a exprimé ses vifs remerciements à Son Excellence, Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, à tous les membres de son Gouvernement et au peuple camerounais pour avoir accepté d'organiser la Quatrième Conférence des Ministres africains de l'Intégration. Il les a, en outre, remerciés de la chaleureuse hospitalité accordée à toutes les délégations depuis leur arrivée. Il a également insisté sur le rôle déterminant que le Cameroun continue de jouer dans la promotion de l'intégration en Afrique, à travers son engagement effectif dans les activités et programmes de l'Union Africaine et au sein des organisations sous-régionales de l'Afrique centrale. Il a, par ailleurs, relevé que le Cameroun est appelé à abriter le siège du Fonds Monétaire Africain, l'une des trois institutions financières panafricaines créées par l'Acte constitutif de l'Union Africaine et dont le processus de mise en place est en cours.

10. Par la suite, il s'est félicité des conclusions du Sommet tripartite COMESA, CAE et SADC d'octobre 2008 qui invitait à un regroupement des trois entités en une Zone de Libre Echange (ZLE), qui évoluerait finalement vers un marché unique couvrant les trois regroupements régionaux. Il a relevé qu'il s'agit là d'un exemple qui devrait permettre de rationaliser et d'harmoniser les activités et programmes des CER comme décidé lors du Sommet de l'Union Africaine tenu en juin/juillet 2006 à Banjul, exemple qui devrait inspirer les autres CER. Il a aussi brièvement présenté quelques actions positives réalisées dans le domaine de l'intégration, malgré la persistance de quelques difficultés.

11. Il a terminé son propos en insistant sur la nécessité d'instituer entre les acteurs de l'intégration africaine une coordination, une coopération et une cohérence de qualité afin de poursuivre systématiquement l'œuvre d'intégration avec un échéancier clair et des engagements à la hauteur de nos attentes.

Discours d'ouverture de S.E. M. Ephrem INONI, Premier Ministre et Chef du Gouvernement du Cameroun

12. La Conférence a été officiellement ouverte par Son excellence le Premier Ministre et Chef du Gouvernement du Cameroun, M. Ephrem INONI. Dans son allocution de bienvenue, le Premier ministre a remercié le Président du Cameroun, Son Excellence M. Paul BIYA, d'avoir accepté d'abriter la Conférence. Il a rappelé toutes les initiatives prises en vue du renforcement du processus d'intégration, depuis la création de l'Organisation de l'Unité africaine, en passant par, le Plan d'Action et l'Acte final de Lagos, le Traité d'Abuja, la Déclaration de Syrte, la création de l'Union africaine, jusqu'au lancement du Gouvernement de l'Union africaine.

13. Il a réaffirmé l'engagement indéfectible du Cameroun au renforcement du processus d'intégration régionale. Dans ce cadre, il a fait mention de la réalisation et du lancement par le Cameroun de grands projets d'infrastructure intégrateurs qui participent, entres autres, à la réalisation d'une partie de l'autoroute transafricaine.

14. Il a conclu en indiquant que la Conférence se tenait à un moment opportun où les pays africains sont en train de négocier les Accords de Partenariat économiques (APE) et sont fortement touchés par les effets néfastes de la crise économique et financière internationale. A cet effet, il a souligné la nécessité pour les Etats africains de rester solidaires et de négocier des accords de partenariat accompagnés de mesures de développement et de mise à niveau de leurs économies.

IV. COMPOSITION DU BUREAU

15. La Conférence a élu son Bureau qui se compose comme suit :

- i. Président: Cameroun
- ii. Premier Vice Président: Algérie
- iii. Deuxième Vice Président : Soudan
- iv. Troisième Vice Président: Mozambique
- v. Rapporteur : Ghana

V. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16. La Conférence a adopté l'ordre du jour suivant:

- i. Cérémonie d'ouverture
- ii. Election du bureau
- iii. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
- iv. Examen du Rapport des experts
- v. Adoption du Rapport de la Conférence
- vi. Examen et adoption du projet de Déclaration
- vii. Date et lieu de la prochaine Conférence
- viii. Cérémonie de clôture

VI. TRAVAUX

EXAMEN DU RAPPORT DES EXPERTS

17. La Conférence s'est penchée sur le rapport des experts et a recommandé ce qui suit :

a) *Rapport sur l'état de l'intégration en Afrique*

- i. La CUA doit mener plus en profondeur une analyse comparative à l'effet d'identifier les actions entreprises par chacune des CER par rapport aux activités passées, aux difficultés rencontrées et faire des recommandations sur la voie à suivre en tenant compte des aspects déterminants de l'intégration tels que le développement des infrastructures;
- ii. Des efforts doivent être fournis pour s'assurer, dans la mesure du possible, que le rapport sur l'état de l'intégration couvre toutes les huit CER reconnues par l'Union africaine;
- iii. Dans la préparation des rapports futurs, l'approche consultative inclusive utilisée par le Panel des Auditeurs de l'UA sur le Gouvernement de l'Union devrait être utilisée;
- iv. Les Etats membres et les CER devraient continuer leurs efforts en matière de renforcement du processus d'intégration ;

- v. Les autres CER devraient suivre l'exemple d'intégration du COMESA, de la CAE et de la SADC en vue de la création d'une Zone de libre échange (ZLE) unique ; et
- vi. Inviter l'UMA à participer aux réunions organisées par l'UA et contribuer à l'échange et au partage d'informations en matière d'intégration.

b) *Rapport sur l'état de mise en œuvre des recommandations de COMAI III*

- i. La ventilation des rapports finaux et des déclarations de la COMAI doit se faire dans un mois après leur entérinement par la Conférence de l'Union;
- ii. Réitérer la recommandation de la COMAI III invitant les Etats membres à, dans un premier temps, exempter de visas les africains détenteurs de passeports diplomatiques et de service et à, dans un second, étendre graduellement ce privilège à tous les africains ;
- iii. Exhorter les Etats membres à renforcer la sécurisation de leurs passeports nationaux ;
- iv. Exhorter les CER à échanger leurs meilleures pratiques et expériences dans le cadre du Protocole sur les relations entre l'Union africaine et les CER ; et
- v. Demander à la CUA de simplifier la matrice relative au suivi de mise en œuvre des recommandations de la COMAI envoyées aux Etats membres afin d'en faciliter le traitement.

c) *Rapport sur le Programme Minimum d'Intégration (PMI)*

- i. L'adoption et l'exploitation du PMI comme un cadre stratégique dynamique et continental du processus d'intégration ;
- ii. La CUA, en collaboration avec les Etats membres, les CER et les organisations partenaires devra organiser des rencontres sectorielles pour en déterminer les secteurs prioritaires devant constituer des accélérateurs du processus d'intégration, et pour en fixer les différentes étapes de mise en œuvre, conformément au Plan stratégique de la CUA;
- iii. La Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la BAD, doit explorer la possibilité d'envisager la création d'un Fonds continental de mise en œuvre du PMI, qui sera partiellement alimenté à partir de Fonds continentaux et régionaux existants, ainsi qu'à partir de sources alternatives de financement, en cours d'identification par l'UA ; et
- iv. Demander à la CUA d'élaborer une étude sur les modalités de financement du Fonds Continental dédié à la mise en œuvre du PMI ;

d) *Quels partenariats pour une intégration réussie ?*

- i. L'Afrique doit rationaliser son approche en matière d'accords de partenariat; à cet égard, la CUA devrait finaliser l'étude sur l'évaluation des partenariats existants et indiquer leur impact sur le développement socio-économique et le processus d'intégration de l'Afrique,
- ii. La Commission de l'UA doit élaborer un cadre multilatéral permettant, selon le principe de subsidiarité, aux Etats membres, aux CER et à la CUA de négocier avec les partenaires ;
- iii. La CUA doit améliorer les mécanismes de coordination des partenariats existants et répartir cette tâche, selon leurs différents mandats, entre ses départements ;
- iv. L'Afrique doit mettre plus d'accent sur les modalités de mobilisation des ressources internes comme sources de financement alternatives afin de réduire sa dépendance vis-à-vis des ressources extérieures et engager également les institutions financières régionales dans ce processus ;

- v. Les Etats membres, les CER et la CUA doivent renforcer leur collaboration en matière de négociation avec les partenaires en mettant en place une stratégie de négociation commune;
- vi. Les Etats membres doivent se conformer à la Décision de Banjul de la Septième Conférence de l'Union de 2006 sur les engagements avec les partenaires extérieurs;
- vii. Les partenaires devraient être encouragés à respecter leurs engagements vis-à-vis de l'Afrique;
- viii. En négociant des partenariats, l'Afrique devrait accorder la priorité au renforcement de ses capacités, de ses compétences ainsi qu'au transfert de technologies aux niveaux national, régional et continental;
- ix. Les négociations avec les partenaires devraient être orientées vers la transformation locale et la valorisation des matières premières africaines en vue de leur permettre l'accès aux marchés des pays développés ; et
- x. La Commission de l'Union africaine, en étroite collaboration avec les Etat membres et les Communautés économiques régionales, doit élaborer une stratégie commune de négociation avec les partenaires, conformément aux objectifs du programme de l'UA-NEPAD.

VII. EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT

18. La Conférence a adopté son rapport après amendements.

VIII. EXAMEN DU PROJET DE DECLARATION MINISTERIELLE

19. La Conférence a examiné et adopté une déclaration annexée au présent rapport.

IX. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE CONFERENCE

20. Le représentant de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, S.E. M. Mohamed Taher H. SIALA, Secrétaire à la coopération, a informé la Conférence de l'offre de son Gouvernement d'abriter la Cinquième Conférence des Ministres africains de l'intégration (COMAI V). La Conférence a favorablement accueilli cette offre et en a remercié la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste. La Conférence a été informée que la date de la prochaine réunion sera déterminée après consultations avec les Autorités compétentes libyennes et communiquée aux Etats membres par la Commission.

X. CEREMONIE DE CLÔTURE

21. Dans son Discours de clôture, le Commissaire aux Affaires économiques de la CUA, Dr Maxwell M. MKWEZALAMBA, a exprimé ses remerciements au Gouvernement et au peuple du Cameroun pour l'excellent accueil qui a été réservé à toutes les délégations. Il a également remercié les participants d'avoir favorablement répondu à l'invitation qui leur a été adressée à prendre part à la COMAI IV et de l'engagement dont ils ont fait preuve tout au long des débats. Il a en outre informé la Conférence que la CUA continuera à jouer un rôle actif dans l'accélération de la mise en œuvre de l'agenda de l'intégration de l'Afrique et à travailler, à cet égard, très étroitement avec les États membres, les CER, la CEA et la BAD.

22. Enfin, S.E. M. Louis Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, a, au nom du Gouvernement du Cameroun et en son nom propre, exprimé sa gratitude aux Ministres, aux Ambassadeurs, au Vice-Président de la Commission de l'Union africaine, au personnel de la CUA, au président sortant de la COMAI III, aux Chefs Exécutifs des CER et à tous les délégués pour leur participation à la

réussite de la Conférence et à l'engagement pris de faire face à tous les défis freinant l'intégration en Afrique. Il a, avant de déclarer clos les travaux de la Quatrième Conférence des Ministres africains de l'intégration et de souhaiter un bon retour à toutes les délégations, exhorté tous les Etats membres, les CER et la Commission à mettre effectivement en œuvre les recommandations de la Conférence.

XI. MOTION DE REMERCIEMENTS

23. A la clôture de la Conférence, une motion de remerciements a été prononcée par S.E.M. Mohamed Taher H. SIALA, Secrétaire à la Coopération de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, qui a exprimé, au Gouvernement et peuple du Cameroun, ses sincères gratitudes et reconnaissance pour avoir accepté d'accueillir la Quatrième Conférence, pour l'hospitalité traditionnelle et légendaire et les facilités accordées à toutes les délégations et qui ont contribué au succès de la Conférence. Il a, pour terminer, invité tous les Etats membres et toutes les parties prenantes à mettre effectivement en œuvre les recommandations de la Conférence et à faire preuve de détermination et de solidarité afin de réussir l'intégration du continent.

EX.CL/517 (XV)
Annexe II

DECLARATION

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 251-115-517 700 Ext. 255

**QUATRIEME CONFERENCE DES MINISTRES
AFRICAINS EN CHARGE DE L'INTEGRATION
(COMAI IV)
7-8 MAI 2009
YAOUNDE, CAMEROUN**

COMAI/MIN/ Decl.(IV)

DECLARATION

DECLARATION

Nous, Ministres africains de l'intégration, réunis en notre quatrième Conférence ordinaire à Yaoundé, au Cameroun, les 07 et 08 mai 2009,

Rappelant les engagements des Chefs d'Etat et de Gouvernement africains relatifs au développement et à l'intégration de notre continent contenus dans le Traité instituant la Communauté économique africaine (AEC), la Déclaration de Syrte du 9-09-99 ainsi que dans l'Acte constitutif de l'Union africaine,

Rappelant également la détermination de la Conférence de l'Union à accélérer l'intégration économique et politique du continent africain, à rationaliser et à renforcer les Communautés économiques régionales (CER), telle que contenue dans la Déclaration d'Accra adoptée par sa neuvième session ordinaire, en juillet 2007,

Considérant les Décisions Assembly/AU/Dec.112 (VII) et Assembly/AU/Dec. 113 (VII) de la septième session de la Conférence de l'Union, relatives respectivement au moratoire sur la reconnaissance des CER et à l'institutionnalisation de notre Conférence,

Rappelant la Déclaration de notre troisième Conférence (COMAI III) du 23 mai 2008,

Reconnaissant le rôle important des CER comme piliers de l'Union africaine ainsi que la nécessité de les rationaliser et d'harmoniser leurs programmes et activités en vue d'accélérer l'intégration économique du continent,

Notant, à cet effet, les efforts en matière d'intégration déployés par la Commission de l'Union africaine (CUA) en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), les autres institutions du Système des Nations unies et les partenaires au développement,

Ayant procédé à un échange de vues fructueux et à une réflexion profonde sur les voies et moyens de rationaliser les programmes et activités des Etats membres, des CER, de la CUA et d'autres parties prenantes, à travers un Programme minimum d'intégration en vue d'accélérer l'intégration du continent,

Ayant, par ailleurs, pris note du rapport et des recommandations des experts relatifs entre autres, à l'étude de la CUA sur un programme minimum d'intégration,

Ayant délibéré sur le thème: Partenariats et Intégration en Afrique,

Nous félicitant de l'atmosphère franche et de cordialité qui a caractérisé nos travaux,

CONVENONS DE:**Etat de l'Intégration**

Louer le COMESA, la CAE et la SADC pour leurs efforts de créer une seule zone de libre échange; et **demander** aux autres CER de suivre cet exemple en vue de donner une impulsion à leur intégration ; et

Louer également les efforts et les différentes initiatives prises par les Etats membres et les autres CER en matière de renforcement du processus d'intégration ;

Mise en œuvre des recommandations

Demander à chaque CER, en plus des rapports périodiquement présentés aux réunions du Comité de Coordination prévu par le Protocole sur les Relations entre l'UA et les CER, de soumettre, à la fin du mois de mars de chaque année, un rapport sur la mise en œuvre des recommandations de la COMAI; et

Demander également à la CUA de transmettre, aux CER et aux parties prenantes, les recommandations de la COMAI, un mois après leur entérinement par la Conférence de l'Union;

Programme minimum d'intégration (PMI)

Adopter le PMI comme un cadre stratégique dynamique du processus d'intégration continentale, conformément au Plan stratégique de l'UA;

Demander à la CUA, en collaboration avec les Etats membres et l'ensemble des CER, d'élaborer les modalités pratiques d'approfondir le PMI et de faciliter sa mise en œuvre graduelle, séquentielle et par secteurs prioritaires ;

Demander à la CUA d'explorer, en rapport avec la BAD, la possibilité d'envisager la création d'un Fonds continental de mise en œuvre du PMI, qui sera partiellement alimenté à partir de Fonds continentaux et régionaux existants, ainsi qu'à partir de sources alternatives de financement, en cours d'identification par l'UA ;

Inviter les Etats membres à se conformer à la recommandation de la COMAI III, telle qu'entérinée par la XI Conférence de l'Union, en demandant aux Etats membres à, dans un premier temps, exempter de visas les africains détenteurs de passeports diplomatiques et de service et à, dans un second, étendre graduellement ce privilège à tous les africains ; et

Exhorter les Etats membres à renforcer la sécurisation de leurs passeports nationaux ;

Gestion des partenariats

Inviter les Etats membres à renforcer la coopération intra-africaine et leur solidarité avant des négociations avec les partenaires;

Inviter également les Etats membres, les CER et la CUA à veiller à ce que les intérêts du développement de l'Afrique, de l'intégration régionale et continentale, soient pris en compte dans toute négociation de partenariats stratégiques; et

Demander, enfin, à la CUA, en étroite collaboration avec les Etats membres et les CER, d'élaborer une stratégie commune de négociation avec les partenaires, conformément aux objectifs et aux programmes de l'UA-NEPAD;

Relations entre l'UA et les CER

Encourager toutes les CER et la CUA à améliorer la coordination et la collaboration entre elles par le renforcement de leurs relations de travail dans l'esprit du Protocole révisé sur les relations entre l'UA et les CER signé en janvier 2008 ;

Motion de Remerciements

Exprimer à Son Excellence M. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun ainsi qu'au Gouvernement et au peuple du Cameroun, nos sincères gratitude et reconnaissance pour avoir accepté d'accueillir notre Quatrième Conférence, pour l'hospitalité traditionnelle et légendaire et les facilités accordées à toutes nos délégations et qui ont contribué au succès de nos assises.

Fait à Yaoundé (Cameroun), le 08 mai 2009.

2009

Rapport de la Quatrieme Conference de l'Union Africaine des Ministres Africains en Charge de l'Integration (COMAI IV) Yaounde (Cameroun) 04– 08 Mai 2009

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3260>

Downloaded from African Union Common Repository